



Les employés : des professions largement féminisées

Agents de services hospitaliers, serveuses, assistantes maternelles, secrétaires, hôtesse d'accueil ou de caisse, policiers, agents de sécurité, etc. : en 2019, 27 % des personnes en emploi exercent une profession d'employé. Après avoir augmenté du début des années 1980 à la fin des années 2000, la part des employés recule depuis 2008. Sur longue période, les emplois administratifs du privé reculent, les emplois de services aux particuliers se développent. En 2019, les trois quarts des employés sont des femmes.

Les employés, notamment les aides à domicile et les employées de maison, travaillent plus souvent que l'ensemble des personnes en emploi à temps partiel. Le travail le dimanche et la nuit concerne particulièrement les policiers et militaires et les employés de la santé.

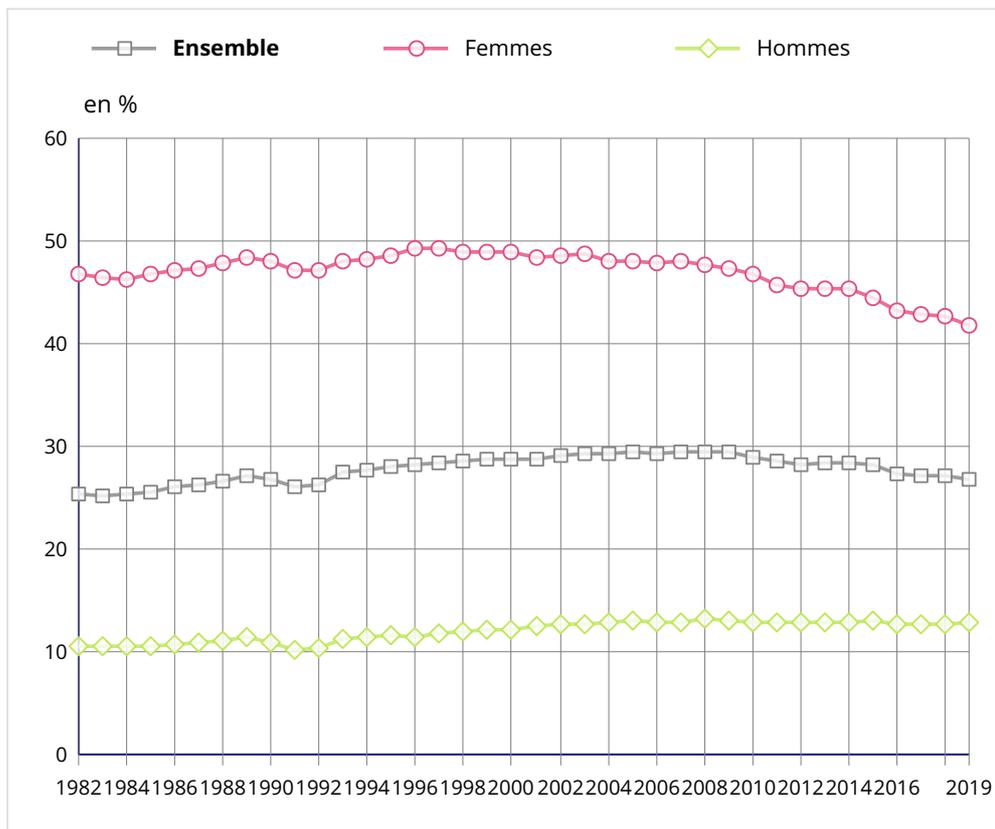
Virginie Forment, Joëlle Vidalenc (division Emploi, Insee)

Insee Focus N° 190 - Mai 2020

Plus d'une personne en emploi sur quatre appartient au groupe socioprofessionnel des employés

En 2019, en France, 7,3 millions de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) exercent une profession d'employé, soit 27 % de l'emploi total (**figure 1**). Après avoir continûment augmenté de 1982 à 2008 (+ 4 points), la part de ce groupe socioprofessionnel dans l'emploi total s'est repliée depuis (- 3 points).

Figure 1 – Part des employés dans l’emploi total entre 1982 et 2019



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en 2019, 41,7 % des femmes en emploi exercent une profession d’employé.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Administration, commerce, services aux particuliers : des professions variées

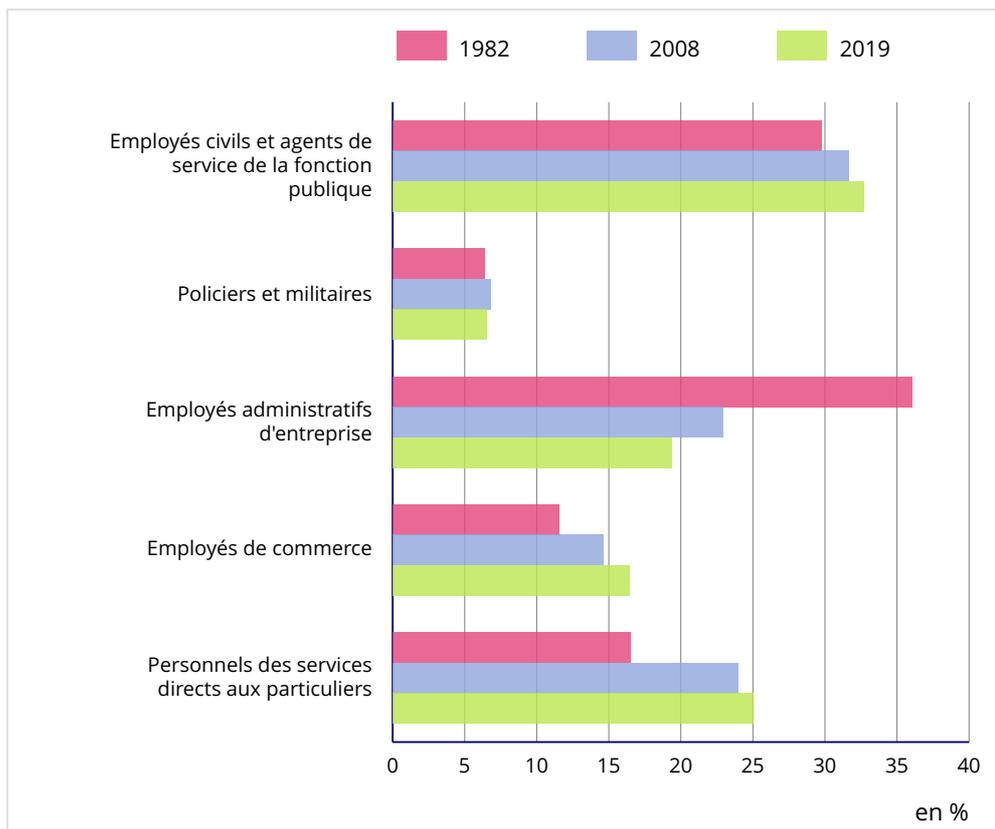
Les employés occupent des emplois administratifs, commerciaux ou de services de premier niveau de qualification. Ils se décomposent en cinq catégories socioprofessionnelles. La plus nombreuse, représentant 33 % de l’ensemble des employés en 2019 (**figure 2a**), regroupe les employés civils et agents de service de la fonction publique (agents de catégorie C de la fonction publique, facteurs, agents de service dans les écoles ou les hôpitaux, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, etc.).

Les personnels des services directs aux particuliers (serveuses, réceptionnistes d’hôtel, femmes de chambre, coiffeuses, assistantes maternelles, aides à domicile, etc.) représentent quant à eux 25 % des employés.

Deux catégories socioprofessionnelles comptent ensuite chacune un peu moins de 20 % des employés : les employés administratifs d’entreprise (secrétaires, hôtesses d’accueil, hôtesses de l’air, employés des services comptables ou financiers, etc. ; 19 %) et les employés de commerce (vendeuses, hôtesses de caisse, employés de libre-service, etc. ; 16 %).

Enfin, les policiers et militaires, qui incluent aussi les sapeurs-pompiers, les surveillants pénitentiaires, les vigiles et convoyeurs de fonds, représentent 7 % des employés.

Figure 2a - Les employés en 1982, 2008 et 2019 par catégorie socioprofessionnelle



Champ : France hors Mayotte (France métropolitaine pour 1982 et 2008), population des ménages, personnes en emploi, employés.

Lecture : en 2019, les employés civils et agents de service de la fonction publique représentent 32,7 % des employés.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982, 2008 et 2019.

Recul des emplois administratifs, développement des emplois de services aux particuliers

La hausse de la part des employés au sein de l'emploi total entre 1982 et 2008 a été portée par les personnels des services directs aux particuliers et par les employés civils et agents de service de la fonction publique. Dans un contexte de maintien d'une fécondité relativement élevée combiné à une hausse tendancielle de l'activité féminine et de vieillissement de la population, les besoins de soins, d'accueil et de garde d'enfant, d'aide à domicile et de ménage se sont en effet accrus. En outre, depuis le milieu des années 1980, des politiques publiques favorisent et structurent l'emploi dans les services à la personne. La progression des employés de commerce a également nettement contribué à la hausse d'ensemble, en lien avec le développement du salariat dans les grandes surfaces au détriment des « petits » commerçants. Les employés administratifs d'entreprise ont quant à eux nettement reculé sur la période, sous l'effet de l'essor des technologies numériques.

Depuis 2008, la part des employés diminue, mais la recomposition se poursuit : les métiers administratifs continuent de fortement reculer ; les services aux particuliers et les métiers du commerce se maintiennent.

En définitive, les employés administratifs d'entreprise, catégorie majoritaire des employés en 1982 avec 36 % des employés, ne représentent plus que 19 % des employés en 2019. À l'inverse, les personnels des services directs aux particuliers, qui ne pesaient que pour 17 % des employés, représentent désormais 25 % du groupe socioprofessionnel. Ce mouvement s'accompagne d'une hausse de l'emploi non qualifié au sein des employés : en 1982, 40 % des employés étaient non qualifiés ; ils sont 48 % en 2019 (**figure 2b**).

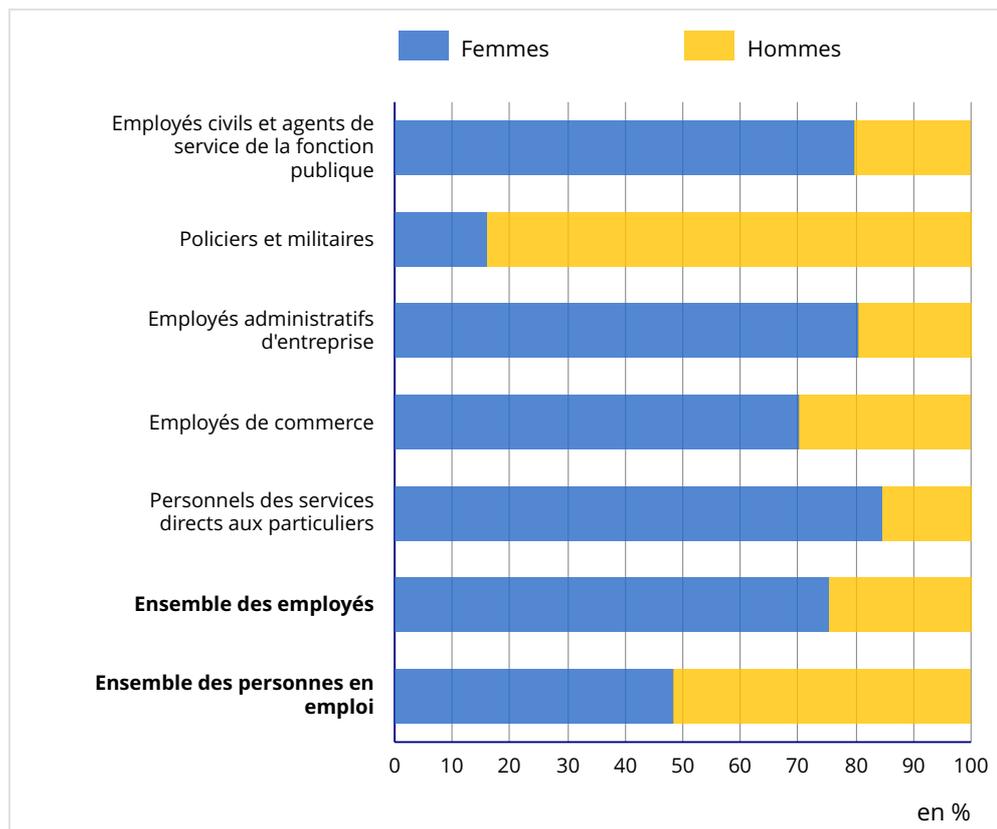
Les trois quarts des employés sont des femmes

En 2019, 75 % des employés sont des femmes (**figure 3a**). Cette proportion est relativement stable depuis 1982. Au sein des employés, la catégorie socioprofessionnelle la plus féminisée est celle des personnels des services directs aux particuliers (84 % de femmes en 2019), suivie de celle des employés administratifs d'entreprise (81 %), puis de celle des employés civils et agents de la fonction publique (80 %). Certaines professions sont quasi-exclusivement féminines : les auxiliaires de puériculture (99 % de femmes), les agents de service des écoles (98 %), les assistantes maternelles (97 %) ainsi que les secrétaires (97 %) et les employées de maison et personnels de ménage chez des particuliers (95 %).

En revanche, les policiers et militaires restent une catégorie socioprofessionnelle essentiellement masculine, même si la part des femmes passe de 5 % en 1982 à 16 % en 2019.

À l'inverse, au sein des employés de commerce, la part des femmes diminue tendanciuellement, passant de 80 % en 1982 à 70 % en 2019, accompagnant le développement des activités de mise en rayon dans les libres-services et de gestion des réserves des grandes surfaces.

Figure 3a – Structure par sexe des employés en 2019



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en 2019, 84,5 % des personnels des services directs aux particuliers sont des femmes.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Davantage de jeunes que dans l'ensemble des emplois

En 2019, 12 % des employés sont âgés de 15 à 24 ans, soit 3 points de plus que pour l'ensemble des personnes en emploi (**figure 3b**). Les jeunes sont plus présents encore parmi les employés de commerce (23 %), notamment les vendeurs en habillement et articles de sport (38 %) et les caissiers (26 %).

Parmi les personnels des services directs aux particuliers, les serveurs, les aides de cuisine et les coiffeuses salariées sont plus jeunes, tandis que les employées de maison, les aides à domicile et les assistantes maternelles ont plus souvent que les autres dépassé 50 ans.

Des niveaux de diplôme très variés

Les employés sont plus souvent titulaires d'un CAP-BEP ou du baccalauréat (60 %) que l'ensemble des personnes en emploi (43 %) (**figure 3c**). C'est particulièrement le cas pour les employés civils et agents de la fonction publique (68 %).

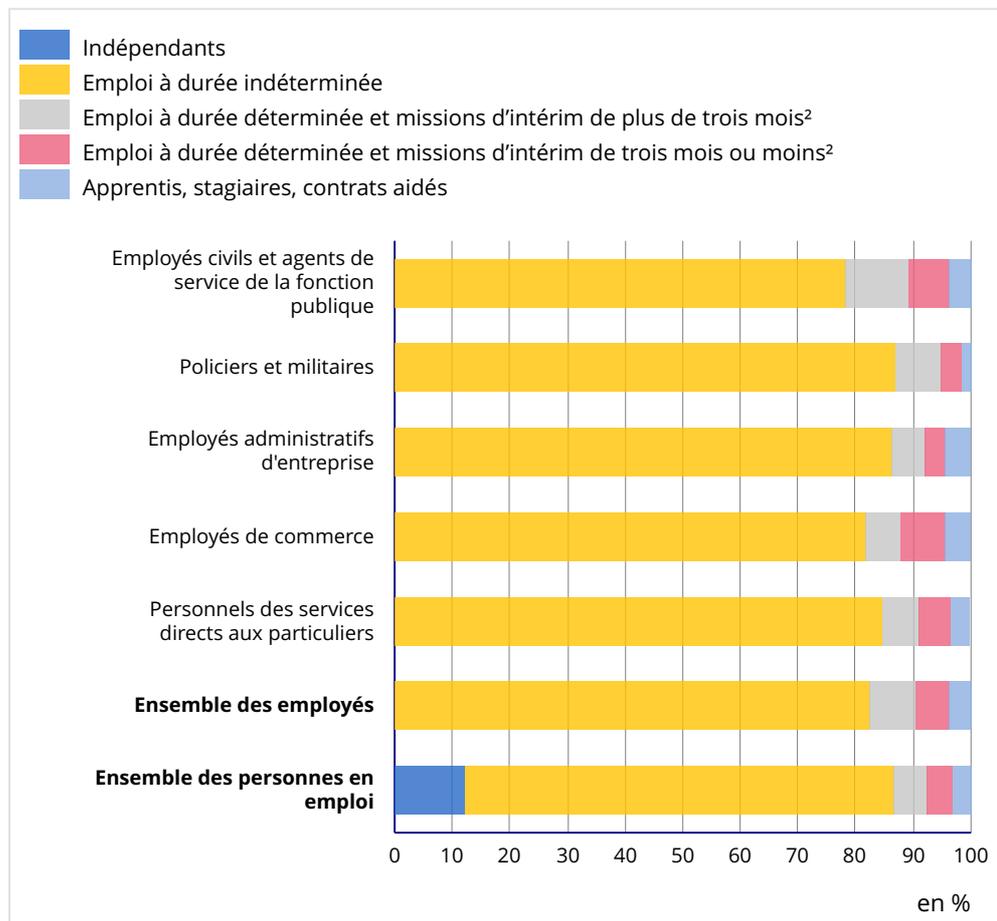
En 2019, 18 % des employés sont peu ou pas diplômés ; c'est plus souvent le cas parmi les personnels des services directs aux particuliers où 31 % sont sans diplôme ou titulaires du seul brevet des collèges.

Les diplômés du supérieur sont deux fois moins nombreux parmi les employés (22 %) que parmi l'ensemble des personnes en emploi (43 %). Toutefois, près de la moitié des employés administratifs d'entreprise sont diplômés du supérieur ; cette part atteint 81 % pour les employés de services commerciaux de la banque et 60 % pour les employés des services comptables ou financiers.

Plus de 80 % d'emplois à durée indéterminée

Le salariat en emploi à durée indéterminée est la forme d'emploi la plus répandue parmi les employés (82 %, **figure 4**). Cette part est un peu plus faible pour les employés civils et agents de service de la fonction publique (78 %), qui sont plus souvent concernés par des emplois à durée déterminée de plus de trois mois. C'est notamment le cas des agents de service des écoles ou des établissements de santé (de la fonction publique et du secteur privé).

Figure 4 – Statut d'emploi¹ des employés en 2019



1. Dans l'emploi principal.

2. Hors apprentis, stagiaires, contrats aidés.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

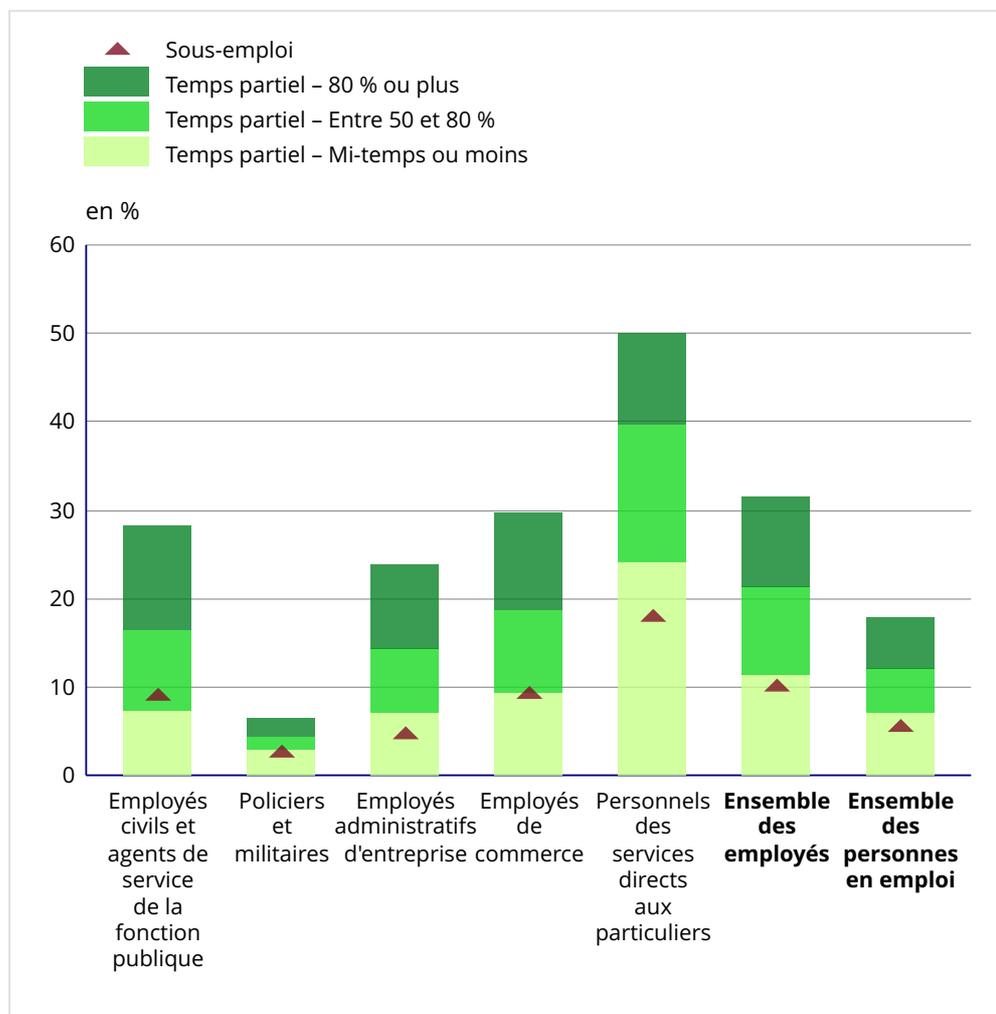
Lecture : en 2019, 87,1 % des policiers et militaires sont salariés en emploi à durée indéterminée.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Une forte proportion de temps partiel

Les employés sont plus souvent à temps partiel sur leur emploi principal (32 % contre 18 % pour l'ensemble des personnes en emploi), et, par conséquent, plus souvent en situation de sous-emploi (10 % contre 5 %, **figure 5**). À l'exception des policiers et militaires, où il ne concerne que 6 % des personnes, le temps partiel est fréquent pour toutes les autres catégories socioprofessionnelles qui composent les employés. Il est particulièrement répandu parmi les aides à domicile et employées de maison, où le cumul de plusieurs emplois à temps partiel est fréquent.

Figure 5 – Temps partiel* et sous-emploi des employés en 2019



* Dans l'emploi principal.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en 2019, 24,0 % des personnels des services directs aux particuliers travaillent au plus à mi-temps dans leur emploi principal.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Des contraintes temporelles fortes pour les policiers et militaires et les employés de commerce

Par rapport à l'ensemble des personnes en emploi, les employés se singularisent par un travail le week-end plus fréquent : sur les quatre dernières semaines, les employés ont plus souvent travaillé le samedi (en 2019, 45 % contre 39 % pour l'ensemble des personnes en emploi, **figure 6**) et le dimanche (26 % contre 22 %). Le travail à domicile, lorsque le domicile n'est pas le lieu de travail, est en revanche rare.

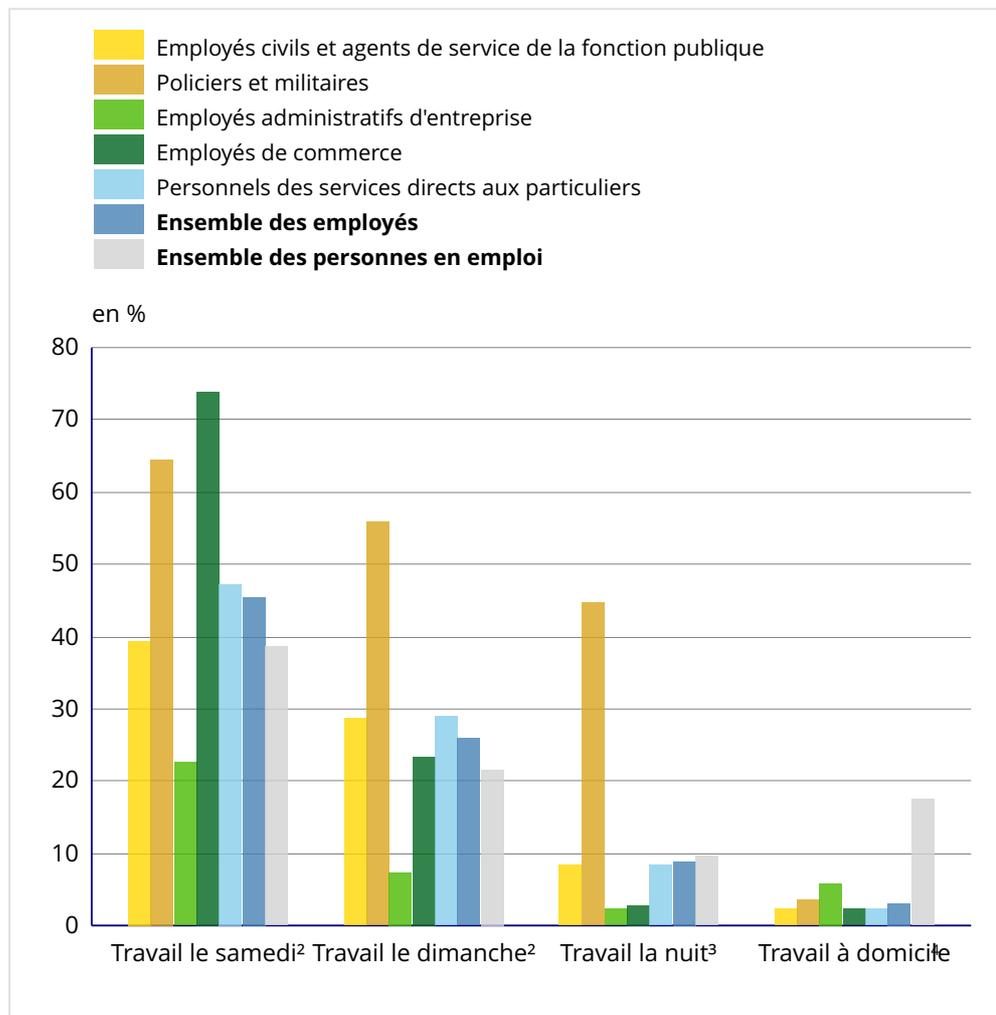
Les policiers et militaires présentent les contraintes temporelles les plus fortes. Ainsi, sur les quatre dernières semaines, ils sont largement concernés par le travail le samedi (64 %) et le dimanche (56 %), mais aussi, bien plus que les autres catégories, par des horaires de nuit (45 %). Il en va de même pour les employés du secteur de la santé (agents de service hospitaliers et plus encore aides-soignantes).

Les employés de commerce sont surtout concernés par le travail le samedi (74 %), du fait des horaires d'ouverture des magasins.

Si 29 % des personnels des services directs aux particuliers travaillent le dimanche, c'est essentiellement dans les métiers de la restauration (54 % des serveurs de café et restaurant, 51 % des aides de cuisine). Les serveurs sont également plus exposés au travail de nuit (21 %).

Enfin, les employés administratifs d'entreprise présentent des conditions de travail moins atypiques ; ils ne sont ainsi quasiment pas concernés par le travail le dimanche ou de nuit et nettement moins par le travail le samedi, à l'exception des employés des services commerciaux de la banque qui sont nombreux à travailler le samedi (66 %).

Figure 6 - Travail le samedi, le dimanche, la nuit et à domicile¹ des employés en 2019



1. Dans l'emploi principal.

2. Au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

3. Au moins une fois entre minuit et 5 heures du matin durant les quatre dernières semaines.

4. Au moins une fois durant les quatre dernières semaines alors que le lieu de travail n'est pas le domicile.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en 2019, 73,9 % des employés de commerce ont travaillé au moins une fois le samedi durant les quatre dernières semaines.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Sources

L'enquête **Emploi** est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.) répondent à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ». Le niveau et la structure de l'emploi fournis par l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir des sources administratives (Estimations d'emploi). Sur quelques indicateurs, des séries longues permettent d'avoir des séries cohérentes sur longue période, c'est-à-dire corrigées des ruptures de série. Les séries longues de l'emploi par groupe social sont disponibles depuis 1982.

Par convention, les intitulés de profession cités dans cette publication sont accordés avec le genre majoritaire des personnes qui les occupe. Les intitulés de catégorie socioprofessionnelle sont eux cités au masculin.

Définitions

Emploi au sens du BIT : personne ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Employés : les employés sont un des 8 postes agrégés (ou groupes socioprofessionnels) de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Ils comportent 5 catégories socioprofessionnelles, qui se déclinent elles-mêmes en 66 professions dans la version de 2003 de la nomenclature. **Voir la liste des professions composant ce poste.**

Sous-emploi : personne en emploi qui soit travaille à temps partiel, souhaite travailler davantage et est disponible pour le faire, soit a travaillé moins que d'habitude pendant la semaine de référence en raison de chômage partiel ou de mauvais temps.

Pour en savoir plus

- > Des **tableaux complémentaires** proposant notamment des ventilations par profession sont disponibles dans le fichier de données en téléchargement.
- > Forment V., Vidalenc J., « **Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées** », *Insee Focus* n° 185, février 2020.
- > « **Activité, emploi et chômage en 2018 et en séries longues** », *Insee Résultats*, juin 2019.
- > « **Portraits statistiques des métiers 1982-2014** [🔗](#) », *Synthèse Stat'* n° 19, Dares, avril 2016.



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier